

Social. Le licenciement reconnu « sans cause réelle et sérieuse » pour tous les salariés clôt un combat engagé en 2004 suite à la fermeture de l'usine.

Tous les anciens Lustucru rétablis dans leurs droits

■ Hier à la Bourse du travail, l'ambiance était à la victoire, feutrée. Depuis le 12 décembre 2012 et la décision de Panzani de ne pas faire appel de la décision des prud'hommes d'Arles, tous les salariés de l'ancienne usine Lustucru, délégués syndicaux compris, sont réhabilités. La preuve formelle au terme de neuf années de procédures que le combat des salariés n'était pas vain, que les 146 licenciements ont été exécutés « sans cause réelle ni sérieuse » et que le site de production a été sacrifié sur la base de motifs non valables, suite aux inondations de décembre 2003. Près d'une décennie plus tard, « une quarantaine d'anciens salariés vivent encore dans la précarité », peste Serge Bonutti, délégué CGT des ex-Lustucru.

La lutte a pourtant payé : « Nous aurions préféré conserver le patrimoine industriel mais cette lutte exemplaire est entrée dans le patrimoine social de la ville », lance la co-responsable de l'UL CGT Nicole Dedieu. Les indemnités de licenciement doublées se chiffrent entre 70 000 et 80 000 euros par salariés, sans compter les traitements réglés des 18 mois d'occupation de l'usine, primes d'intéressement comprises, tandis qu'au mois d'août 2005 la rétrocession des murs pour l'euro symbolique à la mairie d'Arles a été obtenue. Entre temps, le groupe financier PAI Partners avait encaissé 46 millions d'euros d'assurances et revendu dès 2004 Panzani à l'espagnol Ebro Pulveda pour 337 millions d'euros ; tandis que le préfet de région Christian Frémont, futur directeur de cabinet du président Sarkozy, affirmait que « l'Etat ne peut pas empêcher une direction de fermer son entreprise ».

Une victoire au goût amer

« Notre volonté était de préserver l'emploi industriel sur site et toutes les collectivités locales en avaient pris l'engagement. Presque dix ans plus tard, mis à part les tags, rien



Au centre, S. Bonutti qui a mené la lutte pendant près d'une décennie, entouré de N. Dedieu de l'UL CGT, Serge Staquet de l'UD CGT. A gauche, la co-responsable de l'UL Claude Mas. PHOTO S.B.

n'a été fait alors qu'à côté une grande surface a été construite. C'est triste à pleurer », tance Serge Bonutti. Un projet d'une Scop de 90 employés a bien été porté, prévoyant un partenariat avec les riziculteurs de Camargue et des débouchés dans la grande distribution. L'espoir perdure jusqu'à ce que Panzani refuse de verser les 3,5 millions d'euros nécessaires, en janvier 2005. Cette somme est attribuée au « fond de revitalisation du bassin d'emploi d'Arles » qui s'ajoute aux 5 millions d'euros du « fonds Vivendi ». « Nous n'avons pas été partis prenant de l'utilisation de cet argent », raconte S. Bonutti.

Cette victoire acquise au long cours montre aussi le double jeu des pouvoirs publics, quand des

groupes industriels se séparent d'usines rentables pendant que les autorités entretiennent un sentiment d'impuissance. C'est l'avis de Serge Bonutti qui a porté le combat du « groupe des 70 » à bras le corps depuis le 26 mars 2004 : « Il faut remettre les choses dans l'ordre. Nous avons été licenciés et ceux qui l'ont fait ont été aidés politiquement, par les mêmes qui déclarent par ailleurs vouloir préserver l'emploi. C'est intolérable », tonne le responsable régional de la fédération agroalimentaire de la CGT. Dans son viseur, l'ancien ministre de l'Industrie, de l'économie et des finances Nicolas Sarkozy qui les a reçus à Bercy en juin 2004, prenant l'engagement de ne laisser « personne au bord du chemin ».

On sait ce qu'il est advenu. Le PDG de Panzani a quant à lui été décoré de la Légion d'honneur par le préfet du Gard le 27 septembre 2012. Pour le responsable de l'Union départementale CGT Serge Staquet « le maintien d'une activité industrielle autour du riz avait sa légitimité dans la région arlésienne. On a volontairement cassé une économie locale, tout ce qui fait la vie d'un territoire ». Selon les informations de l'UL CGT, deux entreprises prévoient en effet de compléter leur activité agricole par une chaîne de conditionnement, dont l'une serait financée par Ebro Pulveda, qui a racheté Panzani après la fermeture de Lustucru Rix Arles.

SÉBASTIEN BESATTI

Un hôtel d'entreprise et 40 emplois dans l'ancienne usine ?

■ Avant d'être cédé à la mairie pour l'euro symbolique, le site Lustucru avait fait l'objet d'un projet de Société coopérative ouvrière de production (Scop) de la part des salariés (lire ci-dessus). Ni l'appui du ministre ni celui des collectivités locales, ni l'occupation du site par les salariés n'empêcheront Panzani de démanteler les machines. Quant aux deux « fonds de revitalisation du bassin d'emploi d'Arles » gérés par les cabinets Sodit et Sofrem pour un total de 8,5 millions d'euros, « quid de cet argent ? » demande le délégué CGT S. Bonutti, dont la revendication prioritaire était la

réindustrialisation du site. En 2006 l'endroit attire l'attention de Jean-Bernard Memet, porteur du projet de création d'un Centre méditerranéen de conservation du patrimoine maritime. Le site Lustucru est alors désigné par Ville d'Arles et la communauté d'agglomération ACCM comme le futur site d'implantation du projet. De 2007 à 2009, le CMCPM devient peu à peu un « projet structurant » du Pôle industries culturelles et patrimoines (PRIDES), labellisé en 2007 par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est en avril 2009 que le Centre méditerranéen de conservation du patrimoine

maritime devient officiellement le projet Archeomed. Porté par le pôle, il devrait se matérialiser en un hôtel d'entreprises dédié au patrimoine. Le fonctionnement est fondé sur la mutualisation d'espaces et d'équipements techniques et scientifiques de pointes. Actuellement, seule la société de JB Memet, A-Corros, spécialisée dans le traitement de la corrosion et un entrepôt du Lerm y ont élu domicile. « Il y a 20 structures adhérentes qui représentent 40 emplois », résume J.-B. Memet. « Si le projet va au bout, ce sont de 30 à 40 emplois supplémentaires qui seraient créés ».

L'association Archeomed a été fondée en octobre 2011, pour gérer les fonds obtenus : au total, 292 712 euros provenant du label national « grappe d'entreprises » à hauteur de 100 000 euros et de l'allocation de revitalisation Sanofi à hauteur de 192 712 euros pour l'achat de matériels et d'études. Si le César voit en ce projet une « Patrimoine Valley », la réhabilitation de la cathédrale et la construction des locaux coûteraient 3 millions d'euros. « Il existe des possibilités pour réunir les fonds », indique JB Memet, qui a pris rendez-vous avec le sous-préfet.

S.B.

Erratum

Dans l'article relatif aux vœux de Guy Bono paru hier, il était question de la déclaration de candidature du Saint-Martinois aux prochaines municipales. Cette extrapolation était prématurée, car celui qui a été pendant vingt ans l'adjoint du maire Claude Vulplan a dit précisément : « Si luit ne souhaite pas se représenter comme il l'a affirmé à La Provence, de mon côté je m'y prépare ». La déclaration officielle attendra donc le mois de septembre. « Je respecterai les règles du Parti socialiste et répondrai à l'appel à candidature en son temps », a conclu Guy Bono, battu en 2008 au premier tour avec un score de 30 %, contre 60 % pour son ancien chef de file.

En bref

Les Ecritures du cinéma

Le nouveau festival hivernal des éditions et des cinémas Actes Sud explore le rapport entre la littérature et les adaptations sur grand écran. Départ vendredi 1er février à 21h avec « El Estudiante ou Récit d'une jeunesse révoltée » suivi d'un débat avec le réalisateur Santiago Mitre.

De l'accordéon au Grenier

Christophe Lampidecchia fait partie de la nouvelle scène française de l'accordéon, de ces petits prodiges qui, devenus grands, se sont mués en autant de touche-à-tout désireux d'explorer de nouvelles sonorités et de faire vibrer leur instrument fétiche autrement, notamment sur la « voix » du jazz. Lampidecchia Quintet : Christophe Lampidecchia (Accordéon), Cédric Beck (Batterie), Didier del Aguila (Basse), Lionel Dandine (Piano), Michel Barrot (Trompette). Renseignements et réservations : 04 90 93 05 23.

Revivre des Suds

Pour revivre, au creux de l'hiver, les émotions de l'été, le Revivre des Suds se veut un moment de retrouvailles chaleureuses en musique. Samedi à 19h au Musée départemental Arles antique, au cœur des collections du musée, le pop songwriter anglais francophone Piers Faccini, qui avait illuminé le Moment Précieux du 10 juillet dernier avec son comparse Badjé Tounkara, revient pour un solo exceptionnel. Cet artiste sensible, également peintre et photographe, aime croiser les univers et mêler les expériences : il a joué aussi bien aux côtés de Ben Harper que de son complice de toujours, Vincent Segal, accueilli ici aussi en 2012 dans le cadre du Festival. Entrée libre dans la limite des places disponibles - accès prioritaire aux abonnés du musée détenteurs de la carte Cartula (en cours de validité). A 21h tous à la Bodega La Muleta. Entrée libre, restauration sur place.